


# RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE, À HUIS CLOS, LE 19 avril 2021.

20 avril 2021

- Rés. #21-127** Approbation de l'avis de convocation tel que rédigé.
- Rés. #21-128** Acceptation que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.
- Rés. #21-129** Autorisation à accorder le contrat de transport des bennes et de disposition des matériaux de l'écocentre pour l'année 2021 à la firme Transport DLH Inc.
- Rés. #21-130** Autorisation à accorder le contrat pour les travaux de démantèlement de la grange extérieure à la firme Pointco Inc. au montant de 19 000 \$ plus taxes applicables tel que la soumission reçue en date du 19 avril 2021.
- Rés. #21-131** Embauche de monsieur Carl Caron comme journalier permanent saisonnier.
- Rés. #21-132** Nomination de madame Mélanie Royer-Couture à recevoir les plaintes orales ou écrites concernant le harcèlement psychologique ou sexuel au travail.
- Rés. #21-133** Autorisation à inscrire madame Parise Cormier, mairesse et monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier, au tournoi de golf organisé par la Fondation des Premières-Seigneuries, le 12 août 2021, pour un montant de 160 \$ par participant.
- Rés. #21-134** Autorisation d'accorder des permis de construction pour les projets suivants :
- | Adresse              | Type de demande                            | Recommandations CCU |
|----------------------|--|---------------------|
| 3492, avenue Royale  | Construction bâtiment complémentaire       | #21-53              |
| 1853, avenue Royale  | Construction bâtiment complémentaire       | #21-54              |
| 48, rue De Coubertin | Rénovation bâtiment complémentaire         | #21-56              |
| 8, rue E.-Touchette  | Construction résidence unifamiliale isolée | #21-58              |
- Rés. #21-135** Refus de la demande de construction d'une résidence unifamiliale isolée située au 65, rue de Beaumont.
- Rés. #21-136** Refus de la demande de rénovation du bâtiment principal situé au 1805, boulevard les Neiges, pour le remplacement des fenêtres.
- Rés. #21-137** Refus de la demande de construction d'une résidence unifamiliale isolée située au 36, rue Bérubé.



---

Martin Leith, secrétaire-trésorier